

ETATS-UNIS – Bt : l'EPA mise en cause

Par Christophe NOISETTE

Publié le 19/01/1999

En février 1999, Greenpeace et une coalition de 70 plaignants dont the Center for Food Safety et la Fédération Internationale de l'Agriculture Biologique ont poursuivi en justice the Environmental Protection Agency (EPA) l'accusant d'être responsable de la destruction du plus important biopesticide, le Bt [1]. Certains scientifiques avaient estimé qu'il est possible qu'une tolérance de certains insectes au Bt se produise d'ici 3 à 4 ans. Le maïs Bt serait aussi responsable de la mort des larves du Monarque. La cour vient de considérer l'EPA comme responsable de la décision de légaliser les plantations d'OGM. Le Juge Louis F. Oberdorfer de la Cour du District Fédéral de Washington, a ordonné à l'Agence de faire une réponse aux accusations de Greenpeace avant 2 mois. Par ailleurs, le rejet du maïs transgénique Bt par les consommateurs aurait coûté aux agriculteurs américains plus de 200 millions de dollars de perte à l'exportation en 1999. Un sondage récent réalisé par Reuters auprès de 400 agriculteurs, réunis lors du congrès de la plus importante organisation agricole américaine, the American Farm Bureau Federation, permettait de prévoir une chute de 24% des surfaces plantées avec du maïs Bt et de 26% pour le coton Bt en 2000. Actuellement, il y a 15 millions d'hectares plantés en soja, environ 10 millions d'hectares en maïs Bt et 3,5 millions en coton.

[1] Communiqué de presse de Greenpeace, 19 janvier 2000